



HAL
open science

Histoire du patrimoine. Le point de vue de l'archéologue

Fabienne Dugast

► **To cite this version:**

Fabienne Dugast. Histoire du patrimoine. Le point de vue de l'archéologue. Histoire du patrimoine. Actualités de la recherche, Fr. Hamon, D. Poulot, Mar 2003, Paris, France. halshs-00510588

HAL Id: halshs-00510588

<https://shs.hal.science/halshs-00510588>

Submitted on 19 Jun 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

HISTOIRE DU PATRIMOINE – ACTUALITES DE LA RECHERCHE

MARS 2003, PARIS IV-SORBONNE

(Séminaire de DEA organisé par Fr. Hamon et D. Poulot)

Le point de vue de l'archéologue

Fabienne Dugast

« Le point de vue de l'archéologue » : il ne s'agit en aucun cas d'être polémique ni de donner un avis critique sur la restauration de nos monuments, ou le principe même de restauration. Il n'y a sans doute pas d'opinion positive ou négative à donner à ce propos même si certains archéologues s'insurgent parfois de manière virulente contre telle ou telle intervention.

En revanche, je voudrais vous proposer de réfléchir sur les conséquences de tout acte de restauration entrepris sur un monument que l'on dit « historique ».

Je ne prétends pas entamer ici un sujet nouveau. Si vous travaillez sur le patrimoine et sa conservation, vous en connaissez forcément l'histoire et vous connaissez forcément aussi les réactions parfois virulentes de certains historiens de l'art ou architectes – et pour les plus connus, J. Ruskin en Angleterre (1849), A. Riegl en Allemagne (1903) ; en France, on pensera au véhément A. Carlier (1920-1940).

À vrai dire, je ne pense pas que le principe de non conservation que préconisait en particulier Carlier soit « politiquement correct » : il me paraît plutôt idéaliste ou irréel, pour ne pas dire irréalisable.

Partons donc de ce postulat : l'intervention est nécessaire. Ne balayons pas pour autant les réflexions des trois hommes que j'ai cités : si elles ne relèvent pas du domaine du réalisable – rien n'est éternel et, à moins d'un minimum d'entretien, tout part en fumée, nous serons j'espère d'accord là-dessus –, elles n'en montrent pas moins quelque part les limites de toute intervention.

Je ne m'attarderai pas – c'est d'un autre temps sans doute – sur l'argument fondamental avancé par ces messieurs selon lequel on ne doit pas toucher aux monuments historiques parce qu'ils sont « sacrés » [...]. Il n'en reste pas moins qu'ils ont raison sur un point : toute intervention modifie l'objet qui la subit, toute intervention est facteur de transformation de l'« original », à quelque degré que ce soit... et le facteur temps empêche qu'il en soit autrement.

Le problème sur lequel je vous propose de réfléchir ne pose pas sur la manière d'empêcher ni même de minimiser ces transformations, mais sur celle de les intégrer dans une problématique archéologique.

De manière générale, quand il s'agit de patrimoine monumental, l'archéologue n'a pas réellement sa place, d'autant moins lorsque le patrimoine en question date d'après le Moyen Âge. Etymologiquement certes, l'archéologie s'occupe de ce qui est *archaios*, ancien. Je ne poserai pas ici la question des limites de ce qui est ancien. Puisqu'on nous relègue à l'Antiquité, j'y resterai aujourd'hui. Et pour continuer ce que j'ai commencé il y a quelques minutes : que se passe-t-il lorsqu'il s'agit d'Antiquité, et d'Antiquité monumentale ? (certes, c'est rare, mais elle existe).

Comme il s'agit d'Antiquité, le point de vue de l'archéologue, vous l'aurez deviné, se justifie. Les difficultés commencent avec le « monumental » – que l'on veut forcément restaurer, mettre en valeur... en d'autres termes « réinvestir » dans la vie sociale et urbaine moderne autrement que simplement en tant que site-musée, site-historique, mais plutôt en quelque sorte à l'image d'une église où continue de se pratiquer le culte dominical au moins, ou encore de ces vieux hôtels particuliers aménagés en mairie, en HLM, que sais-je encore...

Comme il s'agit d'Antiquité, l'archéologue se sait tous les droits d'y mettre son nez. Contrairement à l'hôtel renaissance dont n'est bien souvent, pour ne pas dire toujours, conservé que la façade sans que personne ne s'en émeuve, le monument antique réaménagé attire ses foudres forcément.

En fait, il est pris en tenaille entre le témoin qui lui revient de droit et le monument qui, par son état de conservation, se voit considéré comme n'importe quel bâtiment post-médiéval.

Or, que veut l'archéologue ?

En fait, l'archéologue ne s'intéresse pas seulement à l'ouvrage d'art – ou l'ouvrage de l'art que représente un monument d'architecture. Le style, l'esthétique du bâtiment ne sont qu'un des termes de son examen : ce qui l'intéresse aussi et surtout ce sont les techniques de constructions, d'assemblage des différents matériaux qu'il aura repéré ; c'est aussi l'agencement des structures intérieures et les raisons de cet agencement – c'est-à-dire les raisons très pratiques, concrètes liées à son utilisation et à son fonctionnement ; au-delà, c'est aussi son fonctionnement avec l'extérieur – l'urbanisme de la ville par exemple, jusqu'à sa place dans la société qui l'a bâti.

L'archéologue est un peu un « ethnologue » du passé, si on veut, à cette différence près qu'il travaille uniquement sur le « matériellement existant », sur ce que l'homme a construit, aménagé, transformé de ses mains. Certains ont d'ailleurs élargi la discipline, non sans mal, à des ouvrages tout à fait contemporains..., industriels (et non esthétiques)... et qui plus est non enterrés...

En d'autres termes, face à n'importe quel ouvrage, toute intervention moderne, ou qui n'appartient pas au temps de son édification, de sa création, correspond pour l'archéologue à une destruction de son objet de travail – et si non à une destruction, du moins à une « diversion » qu'il se doit de repérer pour ne pas faire l'erreur de l'intégrer au fonctionnement originel du monument sur lequel il travaille.

Pour illustrer mon propos un peu succinct, je vous propose de vous parler de deux monuments que vous connaissez bien : les amphithéâtres d'Arles et de Nîmes.

Pourquoi ce choix (il y en a certes bien d'autres dans le même cas...) :

- 1/– bien entendu parce qu'il s'agit de monuments à part entière aujourd'hui et par conséquent de patrimoine monumental,
 - bien entendu aussi parce qu'ils sont antiques,
- 2/– parce qu'ils ont été très restaurés – et le sont encore, à des fins de mise en valeur et d'exploitation,
- 3/– parce qu'ils ont eu plus ou moins la même histoire et ont connu les mêmes démarches de dégagement et de restauration, à tel point qu'on les fait très / trop souvent dérivés l'un de l'autre (et d'ailleurs je vais continuer la tradition...),
- 4/– enfin, parce qu'on est en droit de se demander aujourd'hui à quoi on a finalement affaire : à des monuments réellement antiques ou à une interprétation – et une interprétation de quoi...

La question est complexe et je voudrais insister aujourd'hui au moins sur cette idée qu'il s'agit d'interprétation et non de « restauration » au sens d'une remise en état ou d'une reconstitution fidèle. Les Arènes d'Arles et de Nîmes posent d'ores et déjà, dans leur état actuel, un certain nombre de questions que je vais tâcher de vous exposer ici

- en rappelant rapidement le contexte de leur « découverte »,
- en reprenant également les grandes lignes du fonctionnement d'un amphithéâtre.

Je vais davantage m'attarder sur les différents dégagements effectués – concernant les façades et l'intérieur –, avant d'aborder plus précisément certaines restaurations qui posent problème :

- les nivellements effectués à différents niveaux et de différentes manières,
- la reconstitution des espaces de circulation,
- le sous-sol de l'amphithéâtre de Nîmes.

Et je terminerai par différents aménagements de ces monuments à des fins d'exploitation – depuis le Moyen Âge jusqu'à nos jours – et les nécessaires adaptations en raison d'utilisations différentes et de sécurité qui interviennent aussi bien sur les « aires de jeu » que et surtout sur les accès (en façade et à l'intérieur).

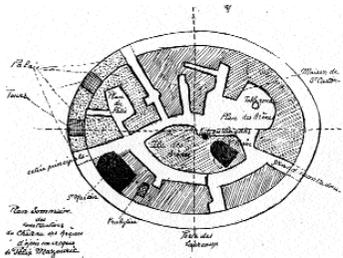
I / contexte de leur « découverte »



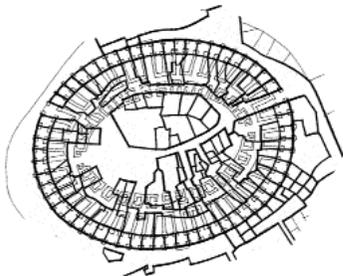
aquarelle Brousson – 1783



Lille – XVIII^e s.



Mazauric – 1933



plan cad. – 1782

- n'en est pas une réellement :
si l'on en croit les gravures, les édifices étaient parfaitement identifiables
- rapide historique après l'Antiquité : invasions => destruct°, convers°, transformat°
du même coup aussi conservat° puisque résultat = quartier d'habitations dès VIII^e s.
dont les gravures ne montrent qu'un aspect, choisi :
impression d'isolement alors qu'ils étaient un quartier dans la ville
(cf. les maisons accolées en appendice)

- situation des maisons dans et ± autour
arceaux fermés, voire masqués, mais forme gén. ext. conservée
 - Nîmes : les arceaux du 1^{er} étage libérés très tôt
 - Arles : vue de l'intérieur : toute la partie inférieure ensevelie

- restitution de l'agencement intérieur
Nîmes (selon Mazauric) : château et deux tours extrémité est
Arles : véritable ville et deux églises + 4 tours

NB 2 schémas donnent une idée — notamment pour Arles, la gravure datant de 1680 !!
Bien imaginer que l'enceinte de ces monuments comptait plus de 200 maisons,
+ des rues qui les desservait, une place
+ les entrées

- restitution de l'agencement intérieur à partir des plans cadastraux
par l'identification des arceaux (murs reconnaissables !)
et des habitations particulières
 - montre part^{ment} bien l'install. précisément dans les arceaux
 - avec ± extension à l'extérieur comme à l'intérieur
 - dessin des murs suit celui des murs rayonnants
 - en revanche, au centre, rien ne reprend le dessin d'origine
et pour cause : ensevelissement de cette partie



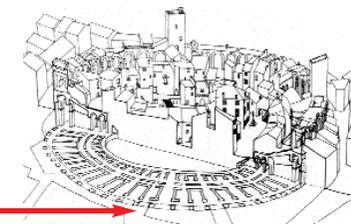
d'après Bence – 1781



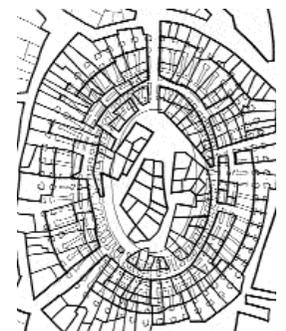
Bence – 1821



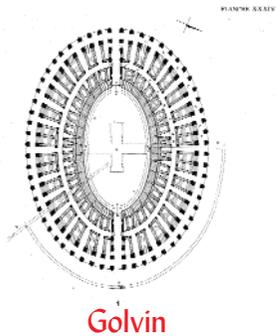
Peytret – 1680



axonom. coupée – Pinon



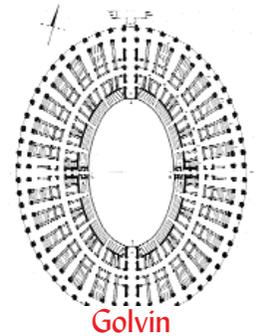
plan cad. – XIX^e s.



2/ comment fonctionne un amphithéâtre

NB ce sont des plans « théoriques » et je ne vous parlerai que des grands principes

- forme proprement romaine (1^{er} s. avt), A. et N. suivant de qqs années le Colisée (70—>98)
- l'arène = aire plane au centre, forme elliptique, délimitée par un mur dit mur de *podium*
- les gradins — suivent la forme elliptique et se divisent en général en *mæniana* [...]
- les galeries et couloirs (struct. creuse) — 2 niveaux + 1 (entresol) en plan
2 niveaux + 1 (attique) en élévation



3/ les édifices dégagés + que fouillés [...]

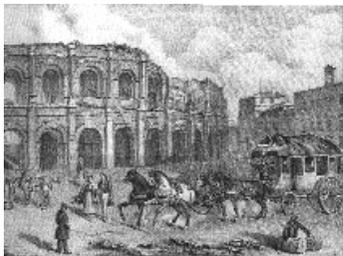
- dégagement tout début XIX^e pour Nîmes
- ↔ années 1830-1840 pour Arles

qui a travaillé dessus:

archit., et archit. formés à l'École des BxArts hormis Grangent (1805-1840)

- Questel (1845), Révoil (1850), Formigé père (1900), Formigé fils (1920),
- Chauvel (1930), Dufoix (1975)

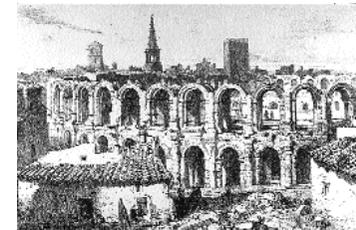
connaissent les grands principes de l'archit. antique et s'inquiètent surtout d'ordonnance
s'appuient sur Vitruve, et en matière d'amphithéâtre, sur le Colisée à Rome



musée Vx N – XIX^e s.

a- la façade

- même silhouette extérieure, aux maisons en appendice près qui n'existent plus
Arles: arceaux « vides » du haut donnent l'impression d'une ruine
ou d'un bâtiment inachevé



Boehm – début XIX^e s.

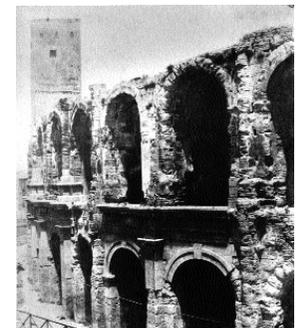
- façades retouchées très vite

- Nîmes: remontage de partie sup. ds l'idée de conserver traces d'occup. médiévale
(dans le même appareil de petits moellons)

- Arles: utilisation de la pierre neuve et « imitation »
(pb sur plan esthétique et archéo.: travail fait à partir d'une sorte de canevas [...])



phot. – début XX^e



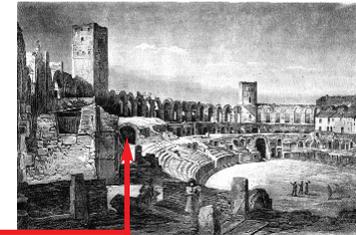
phot. Roman – ca. 1890

b- l'intérieur

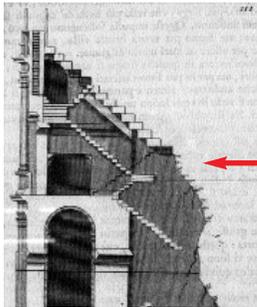


Deroy - XIX^e s.

- > en revanche à l'intérieur, véritable ruine
 - arène parfaitement dessinée: niv. de sol jugé de prof. suffisante et aplani
 - traces du podium
 - premiers gradins puis succession d'arcs et terre-pleins
- Nîmes: gradins supérieurs à certains endroits (sud/sud-est)
- Arles en revanche, guère que les têtes d'arceaux des couloirs et galeries

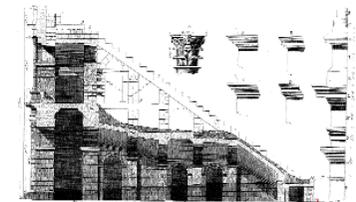


Cassien - ca. 1840



Maffei - 1732

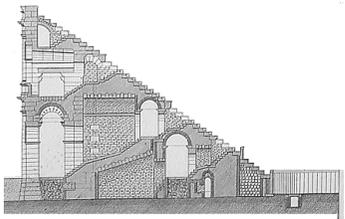
- > 1^{res} restitutions avant dégagement et not. en coupe et élévation (Clérisseau)
 - intérêt ici est dans l'« état actuel »:
 - Nîmes: absence de la partie inf. encore sous les maisons
 - succession en élévation des 3 galeries
 - + accès



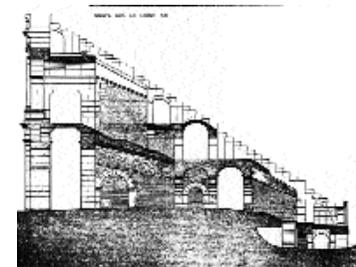
Bondon - ca. 1780

- Arles: absence de la partie médiane
- succession en élévation des 3 galeries
- pb des accès
- + pb du podium: décalage

- > après dégagement, restitutions ne changent guère
- ?? preuve que bien observés avant **ou** que faites à partir d'un canevas [...]
- pb de la position du podium par rapport au portique ext.
- succession des gradins et division supposée régulière: 11/11/10 gradins conservée à Nîmes: existait-il assez de gradins pour s'en assurer? reportée à Arles idem: 3 x 11



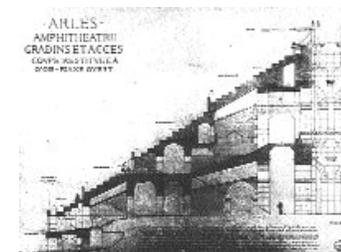
Grangent - 1819
(Ménard - 1750)



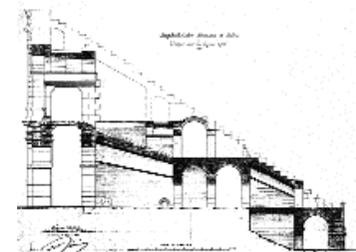
Questel - 1845

puis corrigée successiv. par:

- Révoil: 7 (aplomb gal. int.)/16/11
- Formigé: 7 idem/11 (aplomb gal.entresol)/12 (ajout d'un portique sur l'attique)
- Fincker corrige « au pas romain »: 7/10/14 (attique sans)



Formigé - ca. 1900



Révoil - 1894

4/ 1^{res} restaurations appuyées sur 1^{res} restitutions



musée Vx N – ca. 1875



phot. – ca. 1875

- NB** aucun des 2 édif. n'a été entièrement reconstruit
- par manque d'argent :
 - « structure creuse » => travaux >>
 - (contrairement à Orange not. [...])
 - => presque uniquement partie inf. :
 - mur du podium et entrées dans l'arène
 - gradins inf.



phot. Roman – ca. 1860

a- nivellement de l'arène + mur du podium

- Arles : en place à l'exception de dalles inscrites placées par anastylose, ss ordre [...]
- 1^{er} nivellement de l'arène — qui sera creusée plus profondément + destruction [...]
- Nîmes : mur entièrement remonté à l'aide de dalles neuves moulurées à l'image de [...]



CNMH – après 1864

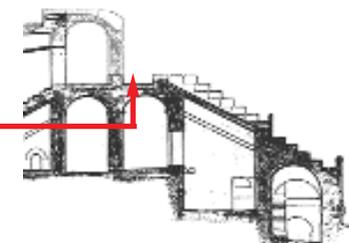
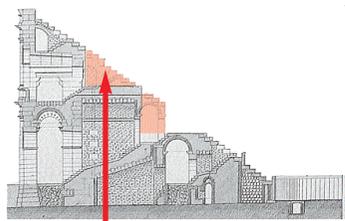
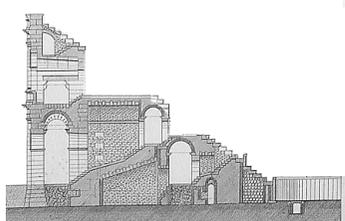


CNMH – ca. 1860

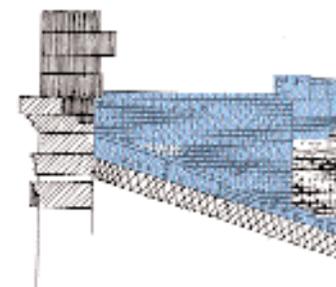
b- nivellement sup.

- 2 objectifs : 1/ protection des structures inégales (intempéries)
2/ lisibilité de l'ensemble et accessibilité (danger)

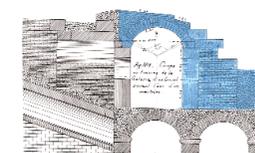
- a créé des plates-formes artificielles
- ± régulières à Arles (absence de toute la partie sup.)
- idem à Nîmes sauf attique
- + media cavea où ∃ (sud-sud-est)

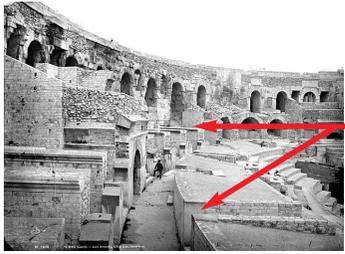


- comment ont procédé :
- par remplissage en petits moellons dans les vides
 - par imitation d'él. en place ailleurs et supposés identiques (not. voûte de la galerie d'entresol à Arles)
 - on ne sait rien des éventuelles traces, not. d'accès [...]



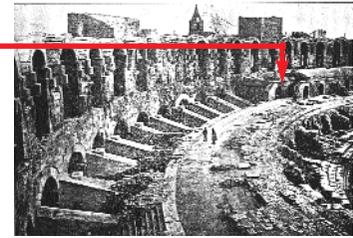
Véran/Révoil – 1894





C.P. - ca. 1920

- > résultat du nivellement et des remplissages :
 - Arles reconstruction de la galerie d'entresol sur 12 m lg
 - soulignent les dispositions des galeries et des couloirs
 - piles de galerie d'entresol jusqu'aux impostes, toutes similaires
 - imposent déf. la succession des vomitoires
 - gomme toute particularité éventuelle



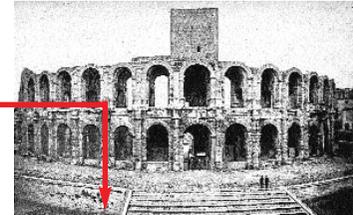
phot. Flandreysy - 1876

c- espaces de circulation

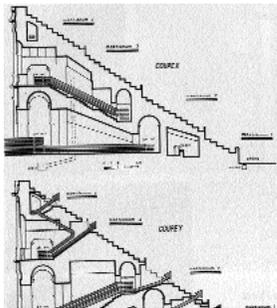


C.P. - début XX^e

- > circulation = élément fondamental de l'organisation int. [...]
 - jusqu'à aménager les entrées: à Arles du moins, perron (1847) masque partie inf. (dont on ne saura peut-être jamais plus si elle était visible du moins au nord) [...]
 - escaliers intérieurs dont la priorité donnée à l'utilisation => non fiable quant au dév. des marches



C.P. - ca. 1860

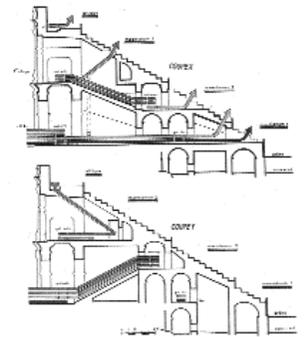


Fincker - 1987

- > il est probable qu'elles ont affecté les hypothèses de reconstitution :
 - avérée certes à Nîmes, du moins au niveau des galeries ext. (Maffei *supra*)
 - copiée plus ou moins pour Arles, où ∃ moins d'éléments au-delà de galerie du 1^{er}

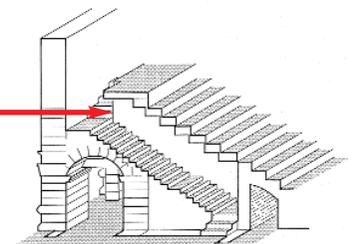
s'organise 1 travée sur 2 (pê à élargir à tout le monument)
sauf au-delà du 1^{er} où part.= dans les murs rayonnants (avéré à Nîmes)

+ vomitoires en quinconce à Nîmes
[...]



de Formigé - 1905

- pose pb à Arles
où Formigé a reconstruit un escalier entre les arcades sup. syst. 1 travée sur 2
repris par Fincker [...]



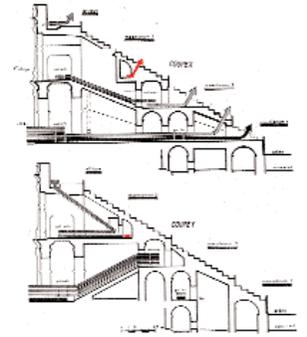
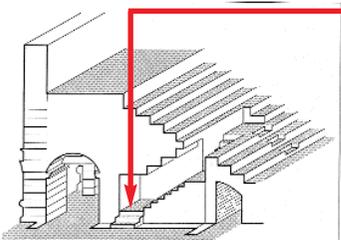
Fincker - 1987

jusqu'à imaginer un passage curieux ouvrant sur le couloir rayonnant du 1^{er}

or s'il existe des traces de telles ouvertures, ne sont pas systématiques

l'hypothèse paraît d'autant plus curieuse qu'elle rendrait la galerie int. inutile [...]

NB galerie n'existe pas à Nîmes



le point de vue de l'archéologie:

- cas extrême de ces mon. dans ce que n'ont jamais fait l'objet d'aucune analyse
 - restitutions qd encore encombrés, non réellement remises en cause
 - pas de description détaillée
 - systématisation à partir de qq's él. en place = départ de marches côté E seulement
 - ou de restitutions forcées = Formigé
 - voire de travx tels nivellement = gal. int. à l'étage et ses accès

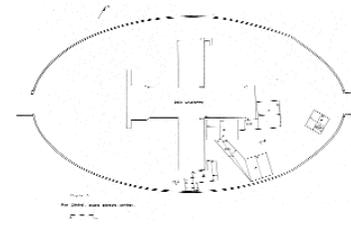


fouilles de Révoil - 1866

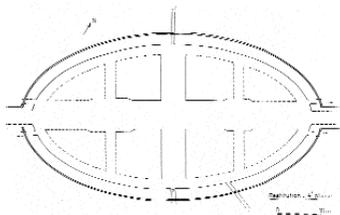
d- le sous-sol à Nîmes: rectification

- possible parce que l'arène = seul endroit ni fouillé totalement ni reconstruit

- fouillé par Révoil en 1866
 - limité à une salle en forme de croix
 - placée au centre de l'arène
 - => identification non assurée [...]



sondages de Célié - 1987

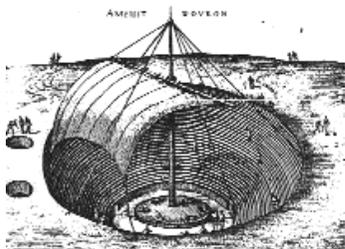


- refouillé par Célié dans les années 1980
 - nouvelles déductions proprement archéo. [...]

on peut se demander s'il n'en a pas été de même à Arles:

- structures démolies parce qu'inattendues [...]

5/ réutilisation



Juste Lipse – 1584-1598

- restaurations poussées à cet extrême dans l'idée d'une réutilisation
l'idée remonte d'ailleurs loin dans le temps
 - les joutes du Moyen Âge (Vérone selon Montaigne)
 - le Colisée dès le XIV^e s. (pê avant !?) pour une taumachie sanglante...

- la carrière de Doué, Maine-et-Loire : comment d' l trou on peut imaginer l ampli.
[...]



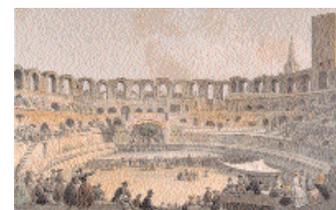
concours régional – 1863



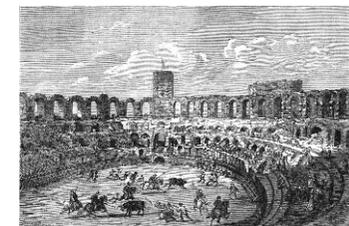
vélocipèdes – 1869

- Nîmes: remonterait à 1805
- Arles: 1830 (prise d'Alger)

pr jeux locaux : courses de taureaux = ferrade
(la corrida esp. entre en France vers 1860)



fête en l'honneur de Nap. III
Deroy – 1860



Jour. des voyages – 1880



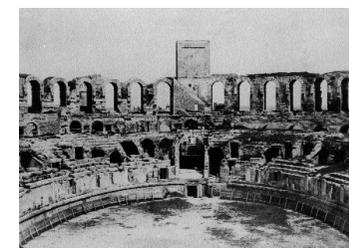
Espérandieu – ca. 1860

- intérêt = aire centrale « en creux » pr le jeu
+ éminence ± aménagée autour en « paliers »

=> 1^{rs} aménagements nécessaires :

- palissade en bois devant le mur du *podium* ou ce qu'il en restait
- = le callejon pour les matadors (protection)

- pas de gradins : les spectateurs s'installaient un peu n'importe où



phot. Gauthier – ca. 1860

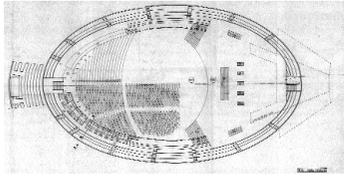


Semir. de Péladan – 1904

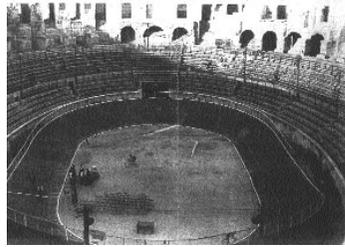
- + art dramatique (contexte particulier des « théâtres de la Nature », dév. fin XIX^e s.)
propice par disposition en amphi et espace >>
 - installation de la scène sur l' l des extrémités du grand axe (gradins + arène)
 - public tout autour et dans le reste de l'arène



Mireille – 1860



pour *Aïda* - 1984



vélodrome - ca. 1980

concerne essentiellement l'aire centrale dont planéité permet presque n'importe quel aménagement

part. important à Nîmes :

- dév. du dispositif scénique en 1984
- accueille toutes sortes de spectacles jusqu'à l'installation d'un vélodrome

-> différence d'Arles où arène creusée trop bas [...]

- => hauteur sup. à 4 m entre 1^{er} degré et sol de l'arène
- => plus difficile à aménager [...]

- rétrécit l'arène et décale tout vers le bas i.e. avec le *podium*, l'entrée des taureaux (pratique du reste!!) mais demande en même temps plus de structures

+ devenu prétexte pr installer l'tribune suppl. :

- faisait tout le tour de l'arène
- montée en bois devant le mur du *podium*
- comptait 3 rangs suppl. sur petit axe
- + jusqu'à 7 rangs sur le grand axe près entrée nord

- pour soutenir les gradins, murs de béton de mèche-fer => véritable double *podium*

- devenu permanent [...]

mais parce que touche le sol de l'arène — i.e. en principe aucune constr. à proprement parler les MH n'ont pas pu/su s'y opposer

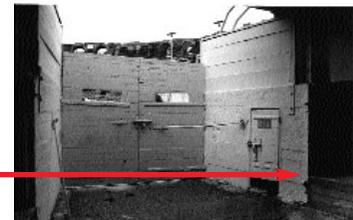
ceci étant, le béton vient bien s'appuyer sur le mon.



c.P. - ca. 1910



phot. Véran - 1930





C.P. - 1905-1910

NB l'installation de tribunes de bois n'est pas spécifique à Arles

Nîmes: surplombe la grande entrée
absence de sous-sol total
n'empiète pas sur l'arène mais s'appuie sur les murs existants
reprécipiterait presque les dispo. antiques de la tribune impériale

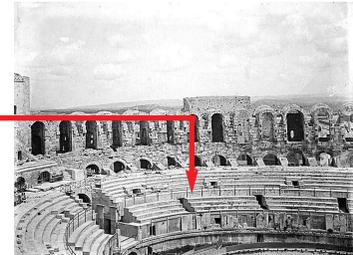
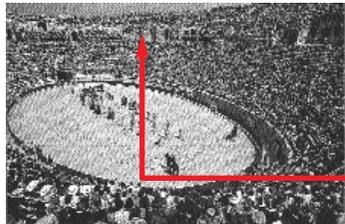
Arles: vient en avant du *podium*
ne correspond à rien d'antique



→ draine il est vrai bcp de monde, not. lors des corridas
=> nécessité d'aménager les gradins

remontés seulement dans la partie inférieure (années 1860)

Nîmes: béance de la *media cavea* (danger)



CNMH - ca. 1910

=> ajout de gradins en bois

Nîmes: y compris sur les gradins de pierre existants et restaurés
prétextant le confort (bancs + dossier)
mais ajoute aussi un rang suppl. (de 4 à 5)

Arles: au-delà des 1^{eres} où bancs montées sur armature de bois



-



C.P. - ca. 1910

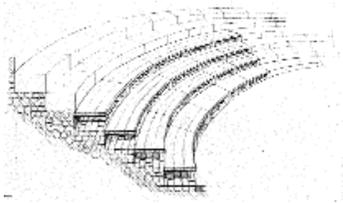
idem à Nîmes — irréguliers, en fonction des structures subsistantes

à noter tout en haut les gradins de pierre tels quels !!

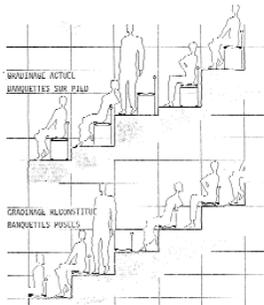


- ca. 1954





Sonnier - 1954



Michelin - 1986

pb des gradins :

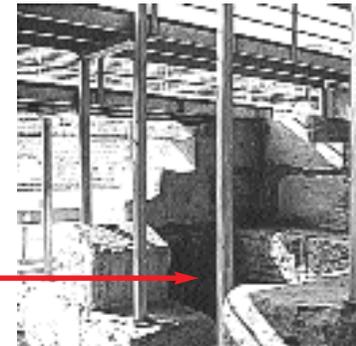
- proposition de Sonnier en 1954 pr retrouver l'organisation I^{re}
= remplacement de la pierre par du bois mais suivant disposition I^{re}
± reconstruction en moellons pr distinguer authentique/moderne paraît recevable au moins pr la vue
- proposition de Michelin en 1986
= de bancs installés sur les gradins veut siège à même les gradins (conserverait le « pas romain »)



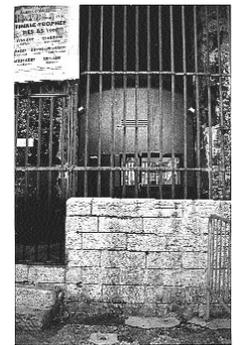
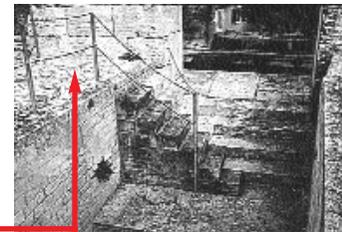
Off. tourisme

propositions syst. rejetées

auj. : tjs idem à Nîmes
+ ossatures métalliques pr les parties sup.
aux normes actuelles, i.e. consolidées [...] jusqu'à empiéter sur certains accès rendus inaccessibles!!



- s'y ajoutent divers autres aménagements
 - des billetteries — cabanes ± esthétiques montées dans les arceaux
 - aux accès étrangers au mon.
permet à Arles not. d'éviter la galerie du I^{er} = trou béant en utilisant l'arase des murs rayonnants comme couloir

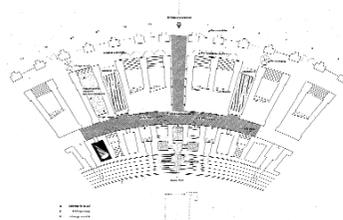


- à l'accueil
déjà Dufoix en 1980 / repris par Michelin 10 ans après

se heurte ct au pb de circulation :
→ c^{ment} condamner le portique ext. qui dessert tout l'édifice ?



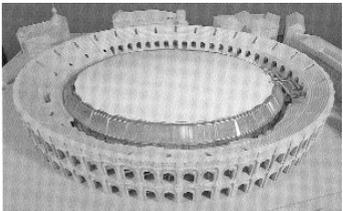
Michelin - 1991



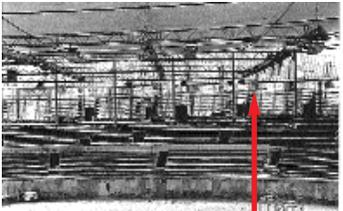
6/ conclusion

- aux restaurat° du XIX^e s. — continuées du reste ds les années 1950-1970
not. à Nîmes pour les gradins
effectuées à partir d'hypothèses non ou difficilement vérifiables auj.
→ non exposées clairement [...]

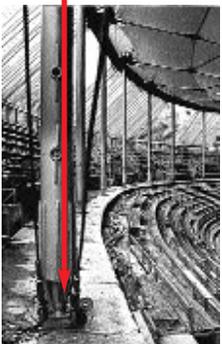
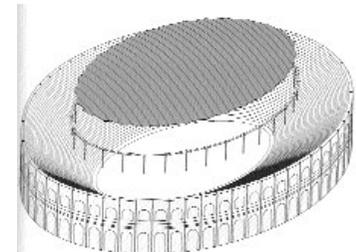
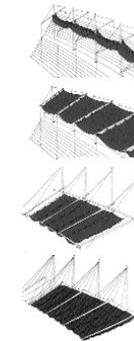
s'ajoutent les aménagements à des fins d'exploitation
que notion de provisoire a lgtps sous-tendu



- exploitation s'intensifiant = 1/ provisoire reste en place
2/ projets deviennent plus ambitieux
→ se justifient ds le cadre de nécessaire adaptation
déf. ss not° de « réactualisat° » et d'« écriture archit. mod. »
→ vont d'l extrême à l'autre :
Arles — « au pas romain » [...]
Nîmes — la « bulle » (//Pyramide du Louvre)



- => situation ambiguë
- où l'hypothèse se mêle à l'authentique et est posée c véritable
- jusqu'à justifier l dispositif moderne par l fausse similitude :
la bulle = *velum* dont on ne sait pas grand chose
[...]
+ sous prétexte de protection des struct. inf.
implante dispositif lourd
n'a plus rien à voir avec l'idée du *velum*
= arène couverte / vitres derrière gal. équestre
=> salle fermée + pression sur le mon. [...]



- Admettons la vision très moderne de ce type d'aménagement — que certains diront appartenir et signer notre époque (et pourquoi pas : fin. qu'est-ce que notre patrimoine et comment le conserver sinon peut-être en le faisant revivre pour nous? pt de vue défendable après tout...).
- Le pb est que reste l'apanage exclusif de l'architecte, qui'il soit des M.H.ou non. Même ds le cas d'l plus grand « respect » des vestiges (Perrot à Arles), l'archit. agit en tant qu'archit., s'inquiétant de l'intégralité plutôt que de l'intégrité du mon. comme en témoignent ses relevés qui visent nécessairement la restitution.